

AROCITY

14 Rue haguerite

27940 Port-Mort

SCI au capital de 5 000 euro(s)

RCS en cours

Le 11/08/2026 à 14 heures, sont présents au siège :

- Monsieur Arnaud DOLLÉANS né(e) le 22/07/1984 à Saint-Cyr-L'école, de nationalité Français, marié(e) demeurant 14 Rue Haguerite 27940 Port-Mort
- Madame Sophie LOUYER DOLLEANS né(e) le 17/05/1986 à Gisors, de nationalité Française, marié(e) demeurant 14 rue Haguerite 27940 Port-Mort
- SAS Unipersonnelle Dolleans Service 23 Rue de la Bergerie 27600 Gaillon RCS 794 260 471 Evreux

Représentant la totalité des parts sociales, afin de participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

dont l'ordre du jour annoncé par Monsieur Arnaud DOLLÉANS, président de cette assemblée, est :

NOMINATION DE LA GERANCE

RESOLUTION N1

Nomination aux fonctions de gérant(e) telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- Monsieur Arnaud DOLLÉANS né(e) le 22/07/1984 à Saint-Cyr-L'école, de nationalité Français, marié(e) demeurant 14 Rue Haguerite 27940 Port-Mort
Celui-ci(elle-ci) présent(e), déclare accepter ces fonctions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

RESOLUTION N2

La rémunération de la gérance sera déterminée ultérieurement.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures 30 minutes.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Signatures des intervenants :

